

MAT	Code	Nature du point
B.1	109912.62	Coin bâtiment
B.2	109904.93	Coin bâtiment
B.3	109913.23	Coin bâtiment
B.4	109928.14	Coin bâtiment
B.5	109945.36	Coin bâtiment
B.6	109945.36	Coin bâtiment
B.7	109899.70	Coin bâtiment
B.8	109892.75	Coin bâtiment
B.9	109906.02	Coin bâtiment
L.1	109925.29	Non matérialisé
L.2	109932.15	Non matérialisé
L.3	109932.15	Non matérialisé
L.4	109929.17	Piquet clôture
L.5	109910.22	Piquet clôture
L.6	109905.84	Piquet clôture
L.7	109927.24	Piquet clôture
L.8	109927.24	Piquet clôture
L.9	109915.83	Piquet clôture
L.10	109917.95	Piquet clôture

L'an deux mille vingt trois, 07 Juillet.

Nous soussigné, ALGEX, bureau de Géomètre-Expert légalement admis et assermentés en cette qualité par le Tribunal de Première Instance séant à Marche-En-Famenne, déclarons :

- Avoir été requis par Monsieur Yansenne, afin de procéder au mesurage et à la délimitation des parcelles cadastrées ou ayant été
- MANHAY1 DIV /Sect B / Parcelles 633F, 632E, 637G et 637K
- Avoir fixé les limites de la parcelle en fonction :

Les signes matériels durables marquant une occupation

Les éléments juridiques - titres de propriétés

Les présomptions

Croquis cotés du cadastre.

Atlas des chemins vicinaux

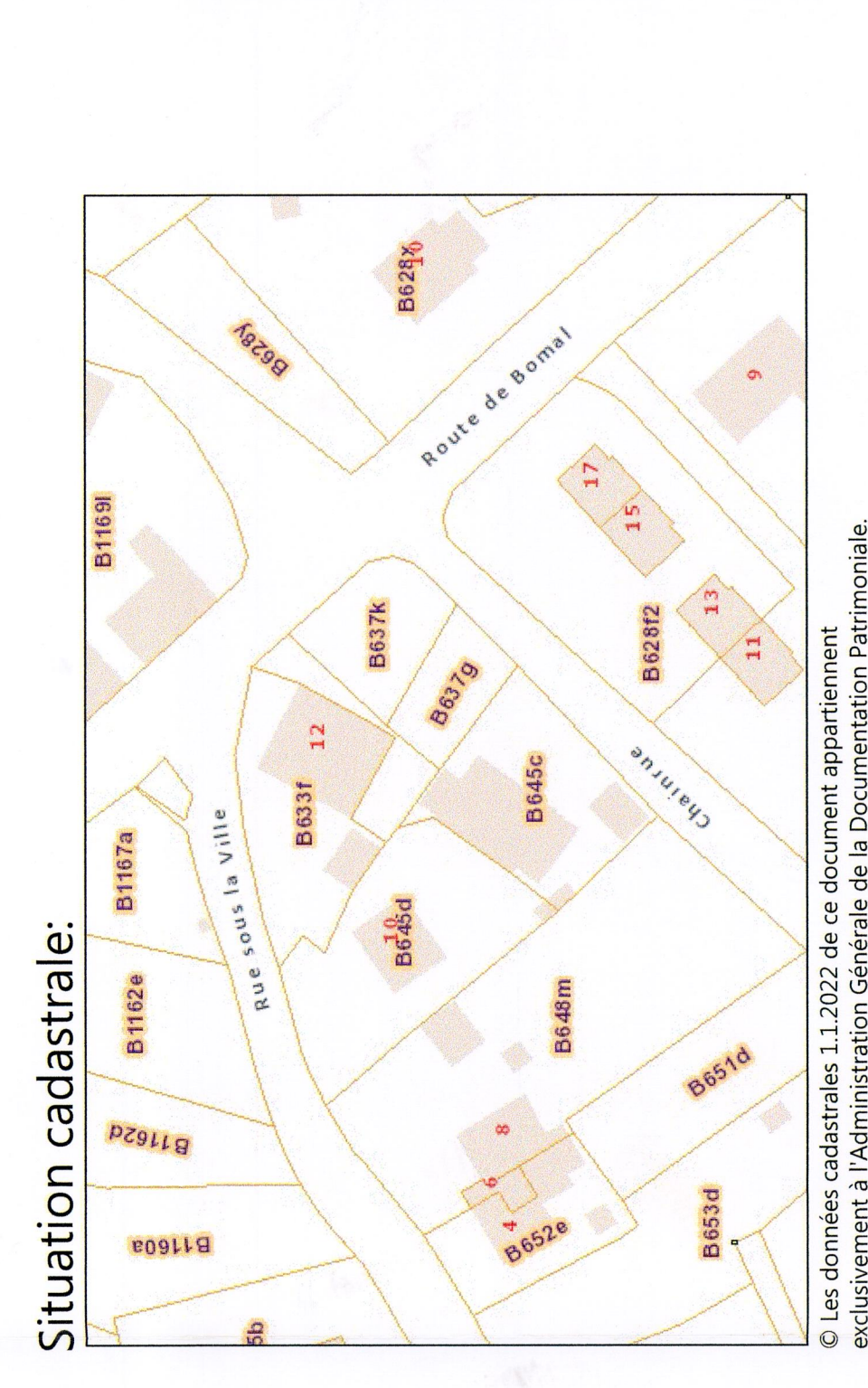
Plan cadastral récent

- Avoir dressé le plan de mesurage ci-dessus et déterminé de la sorte une superficie de 1612,55 m² pour la parcelle.
- Avoir réalisé le plan de délimitation

Notre mission étant terminée, nous avons clos et signé le présent procès verbal de mesurage pour servir à telles fins que de droit.

Parcelles	Noms	Signatures
633F, 632E, 637G et 637K	YANSENNE JEREMY	
645C	DEPIERREUX HENRI	
645D	DEPIERREUX HENRI	
Dominie public Voie communale	Ing A CORNET	
Dominie public Voie régionale		

Les parties concernées reconnaissent leur accord sur la délimitation proposée et sur la position des bornes matérialisées. Elles déclarent que ces bornes matérialisées ont été posées conformément à l'acte de mesure et qu'elles sont destinées à être conservées.



ALGEX SRL - Géomètre expert
B-6860 LA ROCHE EN SARTRE
TVA: BE027018000
Date: 2023.07.07
Plan: Géométrique

CLIENT - Maitre de l'ouvrage
Monsieur Yansenne
SITUATION GEOGRAPHIQUE
12 Rue sous la ville 6860 Grandmenil

OBJET
Plan de délimitation contractuelle de la parcelle cadastrée ou ayant été cadastrée
MANHAY1 DIV /Sect B / Parcelles 633F, 632E, 637G et 637K

Documents consultés:
Atlas des chemins vicinaux
Visite sur site avec commissaire voyer
Plan cadastral récent

LEGENDE

- Bornes
- Changement revêtement
- Limites cadastrales
- Limites cadastrales
- Atte
- Avions
- Bornes
- Changement revêtement
- Limites cadastrales
- Limites cadastrales
- Atte
- Avions
- Poteau électrique - Luminaire
- Poteau signalisation
- Poteau divers

ORIENTATION

INDICE

Dossier: 202331
Date: 07-07-2023
Plan: LB72
Echelle: 1/100

Levé et dressé par **Arthur LARUE** Géomètre-Expert
de première instance du Luxembourg
Division de Marche en Famenne
GE0271571

